

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 22 MAI 2023

N° 23-00588 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de dix (10) élèves Techniciens Supérieurs du Génie Sanitaire, session 2022, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est:

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
1°	OUALI BOULDJOA	2610_7916_0718_0718	B10172628	31/12/99

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

Défaillante

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
5°	OUEDRAOGO AMINATA	1026_1693_5047_3460	B7973132	12/01/97

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADO

Officier de l'Ordre de l'Etat

